

## LA SANTÉ À L'ÉCOLE

L'équipe municipale de Santé Scolaire met en œuvre des actions d'éducation à la santé adaptées aux besoins des élèves en fonction de leur âge et des problématiques repérées dans l'école, le quartier ou au niveau national.

### LA SANTE ÇA S'APPREND !



**Dans les écoles, l'équipe de professionnels de la santé agit pour promouvoir la santé physique, psychique et sociale des élèves, pour leur épanouissement, leur adaptation et leur réussite scolaire.**

Ils interviennent auprès de tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, de la petite section au CM2, ainsi qu'en collèges et lycée privés sous contrat. Un partenariat est assuré avec différents professionnels médico-sociaux.

Les actions éducatives sont menées en partenariat avec les enseignants qui transmettent des connaissances sur les thèmes en rapport avec le programme scolaire. Les parents, de leur côté, apportent leur savoir-faire et leur appui aux bonnes pratiques proposées à leurs enfants.

Le but est que l'enfant gagne en autonomie en matière de santé et de connaissance sur son développement personnel.

Parmi les thèmes abordés on retrouve :

- les bienfaits de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée
- l'importance du sommeil
- la qualité des relations entre enfants
- la bonne utilisation des médias et des écrans

Le service de  
**Santé Scolaire**  
m'accompagne  
**dès le début**  
**de ma scolarité**



**Nos missions**

Dépistages infirmiers  
Bilans et suivis médicaux  
Prévention médico-sociale  
Education à la santé  
Soutien psychologique  
Suivi vaccinal...

*Consultez le flyer*

## QUELQUES ACTIONS DU SERVICE

- **Le soutien psychologique**

La psychologue municipale assure des entretiens auprès des enfants et leurs parents, à la demande de l'équipe, pour répondre à des difficultés scolaires ou des problèmes réactionnels.

La prise en charge permet de préciser la situation et de proposer si nécessaire un suivi en libéral ou par des structures de soins hospitalières (CMP, CAMSP).

- **Assurer un suivi vaccinal**

Pour les enfants présentant un retard de vaccination, un courrier est adressé aux parents. La Santé Scolaire assure la mission de service public de vaccinations. Cela concerne la tenue du fichier des vaccinations et sa mise à jour suite aux bilans de santé pour les enfants scolarisés à Antibes Juan-les-Pins.

- **Lutter contre la transmission de parasites**

Quand un cas de maladie transmissible est identifié (poux, gale...), il est signalé au service de Santé Scolaire et fait l'objet d'une information aux familles.

- **Le Handicap, l'accueil de la différence**

C'est une volonté politique forte d'accueillir les enfants porteurs de Handicap au sein des structures de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le service santé scolaire coordonne le suivi de ce secteur en partenariat avec les services en charge des enfants et l'Education nationale. Des animations s'organisent favorisant l'acceptation de la différence et l'intégration des enfants tout au long de l'année.

[Pour aller plus loin sur l'accueil des enfants en situation de handicap](#)

## LES MISSIONS DU SERVICE DE LA SANTE SCOLAIRE



*Tous acteurs pour le bien être de votre enfant*

### Réaliser les dépistages infirmiers, bilans et suivis médicaux

- Proposer des bilans complets par le médecin scolaire pour les enfants qui le nécessitent, en présence des parents.
- Dépister tous les enfants scolarisés en petite, moyenne, grande section, CE2 et 6ème (taille et poids, vue, audition, troubles du langage, vaccinations, examen dentaire) par une infirmière.
- S'assurer du suivi des consultations préconisées.

### Favoriser l'accueil et l'intégration de tous les élèves

- Assurer la mise en œuvre des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) pour les enfants porteurs de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérance alimentaire. Il se traduit par un document commun, rédigé et signé par le médecin de l'enfant, les parents, le personnel de l'école concerné et le médecin scolaire.
- Participer aux demandes de reconnaissance pour les enfants porteurs de handicap, les aider dans leur scolarité et proposer après évaluation l'accompagnement si nécessaire par un animateur référent pour les temps péris et extra-scolaires.

### Répondre aux urgences

- Participer à la protection de l'enfance.
- Gérer les crises sanitaires en cas de maladies transmissibles.
- Mettre en place une cellule d'écoute en cas d'événement traumatisant survenu à l'école ou dans le quartier.

### Assurer la prévention médico-sociale et l'éducation à la santé

- Concevoir, porter, animer des projets de prévention et proposer des actions collectives d'éducation à la santé.
- Organiser la prévention bucco-dentaire avec des dépistages systématiques par des chirurgiens dentaires bénévoles et des séances de sensibilisation avec dialogue et pratique du brossage.



## INFORMATIONS

Pour toute question, vous pouvez vous rapprocher du service de la santé scolaire : 16 Bd Foch, "Le Richelieu", 06600 Antibes.  
Tél. 04 92 90 54 80



### HÔTEL DE VILLE D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS

24 Cours Masséna,  
06600 Antibes